

HONORAIRES HORS TAXES

Barème Indicatif 2022

A parfaire en fonction de la complexité du dossier et des revenus du client
TVA de 20% à rajouter

TAUX HORAIRE / 250 € H.T

- **FRAIS DE DOSSIER** / (impression, charges de fonctionnement fixes) : 50 € H.T
- **COMMANDE DE PIECES/ETAT CIVIL** (courriers/frais/impressions) : 100 € H.T
- **PREMIER RENDEZ-VOUS** (30min) 80 € H.T, soit 160 € H.T/Heure
- **CONSULTATION JURIDIQUE ECRITE AVEC ETUDE DU DOSSIER** 250 € H.T/Heure

- CONVENTION D'HONORAIRES

Pour chaque procédure engagée et chaque consultation il est établi une convention d'honoraires signée entre l'AVOCAT et le CLIENT

Plusieurs sortes de conventions d'honoraires peuvent être établies :

- Avec aide juridictionnelle ou sans aide juridictionnelle
- Avec protection juridique ou sans protection juridique
- Avec honoraire de résultat

I. PROCEDURES CIVILES

PROCEDURES EXTRA-JUDICIAIRES

- Résolution amiable des litiges (*Hors rédaction d'un protocole d'accord*) 600 € H.T
(+ majoration de 10% sur l'honoraire de résultat si enjeu supérieur à 10.000 €)
- Assistance à conciliation (par réunion) 600 € H.T

TRIBUNAL JUDICIAIRE

- Instance au fond (non compris les états de frais) si litige < 50.000 € 3 000 € H.T
- Instance au fond (non compris les états de frais) si litige > 50.000 € 5 000 € H.T
- Incident de mise en état 1 500 € H.T
- Jugement avant dire droit 1 500 € H.T
- Appel en cause 1 500 € H.T
- Procédure de référé 1 500 € H.T
- Juge de l'Exécution 2 000 € H.T
- Postulation (avec / sans plaidoirie) 1 200 € / 800 € H.T.

Procédures de divorce (Hors liquidation)

Divorce Judiciaire

- | | |
|--|-------------|
| - Divorce sur demande Acceptée | 3 000 € H.T |
| - Divorce pour Altération du lien conjugal | 3 000 € H.T |
| - Divorce pour faute (hors liquidation) | 4 000 € H.T |

Divorce par consentement mutuel et par acte d'Avocat

- | | |
|--|-------------|
| - Divorce par acte d'Avocat sans bien immobilier | 1 500 € H.T |
| - Divorce par acte d'Avocat avec bien immobilier | 2 000 € H.T |

Procédures devant le Juge aux Affaires Familiales

- | | |
|------------------------------|-------------|
| - Requête | 1 500 € H.T |
| - Référé | 2 500 € H.T |
| - Droit de visite d'un tiers | 2 500 € H.T |
| - Tutelle | 1 500 € H.T |
| - Adoption | 2 000 € H.T |

TRIBUNAL POUR ENFANTS

- | | |
|--|-------------|
| - Assistance pour chaque audience devant le Juge | 1 000 € H.T |
|--|-------------|

TRIBUNAL DE PROXIMITE

- | | |
|-----------------------------|-------------|
| - Instance au fond | 2 000 € H.T |
| - Procédure de référé | 1 500 € H.T |
| - Jugement avant dire droit | 1 800 € H.T |
| - Appel en cause | 1 500 € H.T |
| - Procédure sur requête | 1 500 € H.T |

TRIBUNAL DE COMMERCE

Instance au fond (Hors frais de mandataire et de greffe)

- Intérêt du litige inférieur à 15 000 €	3 000 € H.T
- Intérêt du litige compris entre 15 000 € et 50 000 €	4 000 € H.T
- Intérêt du litige supérieur à 50 000 €	5 000 € H.T
- Postulation (avec / sans plaidoirie)	1 000 € / 600 € H.T.

Autres procédures

- Procédure de référé	2 500 € H.T
- Jugement avant dire droit	2 000 € H.T
- Appel en cause	1 000 € H.T
- Procédure sur requête	1 800 € H.T
- Injonction de payer (sans opposition)	800 € H.T.
- Injonction de payer si opposition	voir instance au fond

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

- Conciliation	1 700 € H.T
- Bureau de Jugement	3 500 € H.T
- Référé	2 000 € H.T
- Jugement avant dire droit	1 800 € H.T
- Appel en cause	1 300 € H.T

POLE SOCIAL

- Procédure sur requête	3 000 € H.T
-------------------------	-------------

TRIBUNAL DU CONTENTIEUX DE L'INCAPACITE

- Procédure sur requête	3 000 € H.T
- Hospitalisation sans consentement	1 500 € H.T

TRIBUNAL PARITAIRE DES BAUX RURAUX

- Procédure sur requête	2 000 € H.T
-------------------------	-------------

COUR D'APPEL

- Instance au fond	4 000 € H.T
- Incident de mise en état	2 000 € H.T
- Arrêt avant dire droit	2 500 € H.T
- Référé Premier Président	3 000 € H.T
- Postulation (avec / sans plaidoirie)	1 500 € / 1 000 € H.T

+ (Débours) Timbre Fiscal sans TVA de 225 €

II. PROCEDURES PENALES

TRIBUNAL DE POLICE

- Assistance à l'audience 1 500 € H.T

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

- Dépôt de plainte Procureur 800 € H.T
- Audience correctionnelle 1 500 € H.T
- Instruction Mise en examen 3 000 € H.T

JUGE DE LA LIBERTE ET DE LA DETENTION

- Assistance à l'audience 1 500 € H.T

JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES

- Assistance à l'audience 1 500 € H.T

COUR D'APPEL

- Chambre correctionnelle 2 000 € H.T

COUR D'ASSISES

- Instruction criminelle à partir de 6 000 € H.T
(à parfaire selon la complexité du dossier et la convention d'honoraires)
- Audience (par jour d'audience) 1 000 € H.T

CIVI

- Requête + Audience 3 000 € H.T
(+ 10% d'honoraires de résultat)

INSTANCES ORDINALES OU DISCIPLINAIRES

- Instance au fond 3 000 € H.T

COMMISSION DE RETRAIT DE PERMIS DE CONDUIRE

- Instance au fond 1 500 € H.T

III. PROCEDURES ADMINISTRATIVES

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

- Instance au fond	4 000 € H.T
- Référé	2 500 € H.T
- Jugement avant dire droit	2 500 € H.T
- Appel en cause	1 800 € H.T

COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL

- Instance au fond	4 000 € H.T
- Arrêt avant dire droit	2 500 € H.T

IV. EXPERTISES

- <u>Assistance à réunion d'expertise :</u>	
○ Honoraire de base	500 € H.T
○ Honoraire complémentaire (+ de 2 h de réunion)	250 € H.T
- Rédaction dire à expert	250 € H.T

- **HONORAIRES COMPLEMENTAIRES FACULTATIFS**

Proportionnel au résultat obtenu ou à l'économie réalisée de :

- 10 % des condamnations.
- 10 % de l'économie réalisée par rapport à la demande initiale.

Cet honoraire de résultat s'appliquera aux sommes recouvrées au fur et à mesure des recouvrements et sera prélevé sur les dépôts effectués à la CARPA.

En cas de condamnation, l'honoraire de résultat sera réglé par le client dès que la décision est définitive.

- **ETAT DE FRAIS**

L'ensemble des frais (photocopies, droit fixe et droit proportionnel seront réglés lors de la réception de cet état de frais.